
	Objet : Groupe de travail n°7 « Relecture des fiches-mesures » ZSC Baie de Lancieux, Baie de l'Arguenon, Archipel de Saint-Malo et Dinard ZPS Iles de la Colombière, de la Nellière et des Haches Compte-rendu des échanges
	Date : jeudi 9 mars 2023
	Lieu : Saint-Jacut-de-la-mer, salle polyvalente
	Animateurs : Olivier Abellard (OFB) ; Pauline Blanchard (OFB) ; Sven Mellaza (OFB) ; Ophélie Le Cloirec (DREAL)
	Rédacteurs : Ophélie Le Cloirec (DREAL) ; Olivier Abellard (OFB) ; Sven Mellaza (OFB)
Support de présentation : https://lancieux-colombiere.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupe-de-travail	
	

Participants

Nom	Organisme
Kévin Nahelou	Mairie de Dinard
Michel Aussant	Mairie de Lancieux
Jean-Luc Pithois	Mairie de Saint-Jacut-de-la-mer
Jean-Pierre Coco	Mairie de Saint-Jacut-de-la-mer
Pascal Galichon	Commission environnement – Saint-Briac-sur-mer
Alain Couatarmanac'h	Bretagne Vivante
Loïc Delassus	Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB)
Pascal Lechéquer	Association des chasseurs de gibier d'eau 22 (ACGE22)
Marine Jolibert	Fédération départementale des chasseurs 22 (FDC22)
Charlotte Geslain	Cœur Emeraude
Jean-René Prual	Fédération des associations des usagers de la Rance (FAUR)
Manon Bélec	Communauté de communes Côte d'Emeraude
François Lang	Dinan Agglomération – N2000 Rance
Jackie Brunet	Association des cavaliers d'extérieur des Côtes-d'Armor (ACECA)
Louis Trotel	Association des cavaliers d'extérieur des Côtes-d'Armor (ACECA)
Nolwenn Hamon	CRPMEM Bretagne
Philippe Orveillon	CDPMEM35
Servane Le Calvez	CDPMEM22
Caroline Le Saint	CRCBN
Gaël Gautier	AL LARK
Agathe Bouet	Planète Mer
Tristan Diméglio	Planète Mer
Sébastien Jigorel	DDTM35
Magali Leclercq	DDTM22 DML-SAMEL
Sven Mellaza	Office français de la biodiversité
Pauline Blanchard	Office français de la biodiversité
Olivier Abellard	Office français de la biodiversité
Michel Ledard	DREAL Bretagne
Ophélie Le Cloirec	DREAL Bretagne

L'introduction a permis de rappeler les étapes de rédaction du Document d'Objectifs (DocOb) qui ont eu lieu jusqu'à présent, et de présenter succinctement la logique dans laquelle s'est intégrée la rédaction des fiches-mesures. Elle s'est notamment grandement appuyée sur les deux derniers groupes de travail portant sur l'identification de pistes de mesures terrestres et marines pour limiter les pressions sur le site Natura 2000 (GT5 en septembre et GT6 en octobre 2022).

L'objectif de ce groupe de travail n°7 était d'échanger avec les acteurs du territoire sur les fiches-mesures, notamment sur deux points :

- le contenu des **sous-actions** ;
- l'identification des **partenaires potentiels** pour ces sous-actions.

Les fiches-mesures ont été discutées et réparties en deux ateliers :

- **1 atelier terrestre** : fiches TER
- **1 atelier marin** : fiches MER et TM (transversales terre/mer)

Le tableau ci-dessous synthétise l'ensemble des retours obtenus sur chacune des fiches-mesures, reçus par mail ou issus d'échanges lors du GT. Ces retours ont été pris en compte et sont visibles (en couleur orange) sur les **fiches-mesures corrigées**, accessibles sur le site internet :

<https://lancieux-colombiere.n2000.fr/espace-d-echanges/volume-iv-strategie-de-gestion>

TABLEAU DES RETOURS

Légende :

	accepté
	refusé car ...
	en cours de discussion sur tel point ...
	pas de retour

Code	Mesure	Propositions de corrections			Justification acceptation ou non
		Par qui	Quand	Contenu	
TM1	Contribution aux programmes de réduction des apports excessifs de nutriments vers la mer et accompagnement des actions curatives	SAGE Rance Fremur - Gael KERVAREC	13/02/2023	dans le schéma évoquer de préférence Restauration de zones humides plutôt que réouverture (plus large)	l'azote est évoqué dans le contexte
		SAGE Rance Fremur - Gael KERVAREC	13/02/2023	ajouter l'azote dans sous action TM1	
		Mairie de Lancieux - Michel AUSSANT	10/03/2023	Néanmoins la vigilance reste de mise , car le site présente toutes les caractéristiques favorables à ce phénomène d'échouage : <ul style="list-style-type: none"> Baie sableuse, semi fermée, peu profonde facilitant le réchauffement des masses d'eau Apport de nitrates liés aux plans d'épandages agricoles et véhiculés par les cours d'eau, principalement le Floubalay et le Drouet. 	
TM2	Eaux noires et eaux grises - équipement et sensibilisation	Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	Dans chapitre « contexte et problématiques », le 2ème paragraphe concerne les aires de carénage, sujet qui fait l'objet d'une fiche spécifique TM3. Ce paragraphe est hors sujet dans le cadre de la fiche TM2.	
		SAGE Rance Fremur - Gael KERVAREC	13/02/2023	La sensibilisation des plaisanciers quant aux rejets d'eaux noires et leur impact sur les usages littoraux est l'un des thèmes de la campagne de sensibilisation " protéger les eaux du littoral, nous avons tous à y gagner ", portée par l'EPTB https://www.youtube.com/watch?v=j9EMLTz4M . La campagne de sensibilisation se déroule sur un territoire allant du Cap Fréhel à la BMSM (3 SAGE). La problématique des rejets d'eaux noires a été traitée sous la forme de flyers, de film et de boucle animée. Il me semble important de mentionner l'existence de ces supports et de cette campagne car à la lecture de cette phrase, on peut penser que rien n'a été fait.	
TM3	Carénage éco responsable - augmentation et amélioration des équipements et incitation à leur réalisation	Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	Liste des maîtres d'ouvrage potentiels : rajouter les communes qui sont titulaires des AOT pour les ZMEL et qui peuvent porter des projets d'installation d'aires de carénages aux normes (exemples de Plouer sur la Rance et de saint Briac sur la Côte d'Emeraude). TM31 - J'aurais rajouté "...travaux réalisés localement, notamment par les structures en charge des SAGE" ; afin que l'on soit plus facilement identifiables lorsque ce travail sera réalisé. - Vérifier le mois de décembre (quelle année?) TM3.2 - L'identification des sites prioritaires est finalisée sur le SAGE Rance depuis 2017. A noter aussi que, selon une étude en cours de finalisation par la CLE, les aires publiques souffrent souvent d'une sous-fréquentation (pour 2 des 3 aires publiques du périmètre Rance Frémur). La question d'une poursuite de l'effort de promotion du développement des aires publiques est posée.	
		SAGE Rance Fremur - Gael KERVAREC	13/02/2023	Un enjeu très important à ajouter selon moi, est le renforcement des contrôles par les services de l'Etat et l'OFB : contrôle terrain pour vérifier l'absence de carénage sur estran et surtout contrôle des chantiers navals pour faire appliquer la réglementation. TM3.3 - A noter que la CLE est en train de finaliser un bilan sur les pratiques de carénage sur son littoral : performances des aires de carénage, fréquentation, problématique des chantiers navals, alternatives aux anti-fouling, etc. Finalisation prévue en mai-juin 2023 avec proposition de mesures de gestion. A voir comment peut-on croiser ce bilan avec cette fiche. Reference : Mentionner également l'étude technique et stratégique pour le développement de l'offre en équipements portuaires réalisée par la CLE en 2017 : http://www.sagerancefremur.com/mediastore/11/16503_1_FR_original.pdf	

TM4	Encouragement de la certification Port propre	SAGE Rance Fremur - Gael KERVAREC	13/02/2023	contexte - ajouter Port De Saint Malo les sablons Modalité et partenaires : ajouter le SAGE comme structure porteuse	
TM5	Contribution au dispositif de lutte contre les pollutions accidentelles	Sandrine MARY	27/02/2023	la TM5 sur les pollution accidentelle, ma remarque globale était que la fiche vise Vigipol bien que nous sommes structurés pour les constats de pollution avec le cadre qui lui n'apparaît quasiment pas dans les paragraphes. Je ne connais pas l'organisation ORSEC Polmar du 22, mais pour le 35, Vigipol n'est pas notre interlocuteur privilégié si une pollution venait à arriver, c'est bien le cadre en priorité.	Dans cette fiche, la contribution viendra aussi bien de l'Etat que des collectivités territoriales voire des usagers du littoral (vigipolites)
TM6	Ramassage des déchets, accompagnement des initiatives et sensibilisation	RNN Saint-Brieuc - Cédric JAMET	24/01/23	Ajouter mytiliculteurs/conchyliculteurs dans les partenaires	
TM7	Retrait des épaves	DDTM35 - Gwenolé PORS & DDTM 22 - Magali LECLERCQ DREAL - Michel LEDARD	16/02/2023 09/03/2023	reprenre remarque formulés pour BSBE Ajouter DDTM en maitre d'oeuvre. indiquer epaves abandonnées en + des épaves. La DDTM35 précise que C'est uniquement la localisation géographique du navire (pro ou plaisance) qui est importante. Si le navire échoue, alors la compétence revient au Préfet du département. Le fait qu'il soit abandonné ou épave n'a pas de différence Préciser la rédaction de la sous action 1 notamment la procédure à suivre--> cf amendements proposées directement sur la fiche par la DDTM22 indiquer epaves abandonnées en + des épaves dans le titre et dans les indicateurs ajouter l'APER dans la liste des partenaires et faire référence au site www.recyclermonbateau.fr. L'APER est l'éco-organisme agréé par le ministère de la transition écologique pour mettre en oeuvre la filière REP (responsabilité élargie des producteurs) de bateaux de plaisance et de sport. Ainsi, l'APER a pour mission de prendre en charge le traitement des bateaux de plaisance hors d'usage. Les propriétaires ou détenteurs peuvent donc se débarrasser gratuitement de leur bateau hors d'usage auprès de l'APER qui en assurera le traitement (déconstruction, dépollution, valorisation, recyclage...) dans un de ces centres de déconstruction. A ce jour, le coût du transport jusqu'au centre de déconstruction reste à la charge du propriétaire. Courant 2023, probablement à l'automne, l'APER prendra également en charge les coûts de transport. (application de la loi anti-gaspillage et économie circulaire (loi AGEC). Pour bénéficier de l'APER il suffit de faire une demande sur le site www.recyclermonbateau.fr . Toutes les informations utiles pour déposer une demande sont présentes sur ce site'il Faire référence au fond vert (financement jusqu'à 80%). Démarche : Dépot de dossier, validation DREAL, transmission Agence de l'Eau.	
TM8	Reduction, récupération et valorisation des déchets plastiques issus des activités maritimes				
TM9	Lutte contre les déchets dans les réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales	SAGE Rance Fremur - Gael KERVAREC	13/02/2023	TM 9,4 - Sur les BV Rance, Frémur et baie de Beausais, je pense qu'aucune des 73 stations d'épuration des collectivités ne dispose de biomédias filtrants Se rapprocher de Surfrider Foundation sur les filtres. Cristina Barreau travaille sur l'identification des solutions alternatives.	
TM10	Adaptation aux effets du changement climatique	Saint Briac/Mer - Pascal GALICHON	GT 09/02/23	faire le lien avec le risque accru d'inondation et d'érosion du littoral et citer en référence l'étude du SHOM sur le risque de submersion http://refmar.shom.fr/documents/10227/1056663/PAPI_Livvable3_Numerisation_maregraphie_Saint-Malo.pdf http://refmar.shom.fr/applications_maregraphiques/programmes-projets/construction-analyse-series-coherentes-niveau-mer/saint-malo-saint-servan	

		SAGE Rance Fremur - Gael KERVAREC	13/02/2023	Je pense que les structures portant un SAGE peuvent jouer un rôle de partenaire potentiel également		
		OFB - Olivier ABELLARD	09/03/2023	Rajouter dans TM10.2 : vigilance et le résorption des décharges littorales présentant des risque de relargage des déchet sen mer notamment les décharges des Grands Marais, des Cloissiaux, et la decharge communale toutes les 3 situées sur la commune de Saint Jacut de la mer. Ancienne décharge de 9ha en bordure de littoral (estuaire Ploubalay. Evaluer l'éligibilité au fond vert.		
		ACGE22 - Pascal LECHEQUER	GT 09/02/23	. Citer en biblio : Le plan national de résorption des décharges littorales présentant des risque de relargage des déchet sen mer : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2022.02.18_DP-Decharge-littoral.pdf Rajouter l'ACGE22 comme partenaires, notamment pour faire remonter des observations de changements		
CS	CS1	Promotion des enjeux du site Natura 2000 et de leur gestion auprès du grand public				
	CS2	Sensibilisation des professionnels et des collectivités aux enjeux écologiques	AL LARK - Gael GAUTIER	10/03/23	Si cette mesure nécessite des intervenants autres que ceux des services de l'État, AL LARK serait disponible pour intervenir en tant que partenaire potentiel.	
	CS3	Sensibilisation engageante en mer et campagnes en maraude	AL LARK - Gael GAUTIER	10/03/23	AL LARK est disponible pour participer à toute nouvelle campagne de sensibilisation engageante ou de maraude	
			Cœur Emeraude - Charlotte GESLAIN	GT 09/02/23	Ajouter en biblio : Guide des bonnes pratiques - Médiation des usages littoraux en Rance Côte d'Emeraude : https://www.calameo.com/read/003131202cee8a31391a8 et Guide Cézembre.	
			Cœur Emeraude - Charlotte GESLAIN	GT 09/02/23	Citer le réseau des vigipolites, qui vise à constituer, structurer et animer un réseau d'observateurs dédié aux pollutions maritimes et arrivages à la côte afin d'avoir une vision globale du phénomène et de pouvoir prendre les mesures appropriées : https://vigipol.org/sensibiliser/le-reseau-des-vigipolites/	le réseau des vigipolites est évoqué dans la fiche TM10
	CS4	Promotion des bonnes pratiques de pêche à pied	Dinan aggro - François LANG	08/02/2023	Aucune allusion à l'Observatoire National de la Pêche à pied de loisir avec sa base de données dédiée « BD Estamp ». L'animateur N2000 peut initier des comptages sur le territoire du site N2000 et coordonner les actions menées en parallèle par les associations, clubs nautiques, ...	
		Sandrine MARY (relayant remarque du pôle Cultures marines)	27/02/2023	Ajouter l'ETAT (DDTM) dans le groupe de travail. "C'est toujours mieux de prévenir plutôt que de punir uniquement, et il me semble intéressant que nous fassions parti de ce groupe, notamment en tant que référant PAPP. En 2e page, nous sommes identifiés comme DDAM et non comme DDTM."		
		RNN Saint-Brieuc - Alain PONSERO	26/01/23	Pourquoi les deux habitats d'Herbiers ? la promotion des bonnes pratiques pourrait se faire sur l'ensemble des habitats marins (estran, champs de bloc....).		
	CS5	Développement d'actions d'éducation à l'environnement	AL LARK - Gael GAUTIER	10/03/23	Dans la continuité de nos démarches en qualité de référent Aire Marine Éducative (3 en cours), de nos actions de sensibilisation avec le département d'Ille-et-Vilaine, compter sur AL LARK pour s'impliquer dans toutes actions relatives à l'éducation à l'environnement.	
GOUV	GOUV1	Gestion et actualisation des données du document d'objectifs	GMB - Thomas DUBOS FDC22 - Marine JOLIBERT	30/01/2023 GT 09/02/23	GOUV1.4 : rajouter les associations naturalistes (notamment GMB et BV) comme partenaires Pour l'ajustement des périmètres de la ZPS et de la ZSC : rajouter les FDC comme partenaires	
	GOUV2	Articulation avec les autres politiques publiques et contribution aux réseaux de gestionnaires				
	GOUV3	Evaluation des incidences, appui aux porteurs de projets et services instructeurs	OFB - Olivier ABELLARD	09/03/2023	Evoquer l'outil LIZMAP : https://lizmap.ofb.fr/ofb/visualisation/index.php/view/map/?repository=n2000gnb&project=projet_lizmap_bsbe_cecf_bdl	
	GOUV4	Animation et mise en œuvre du document d'objectifs				

		CRPM - Nolwenn HAMON	24/02/2023	<p>Proposition de ne pas proposer cette fiche sur le site BSBE. Proposer des exemples locaux Réponse : Pour le site Baie de Lancieux, il s'agit en particulier des mouillages en interaction sur herbiers identifiées dans le périmètre du port de Saint Cast (Feuillade et La Garde), Saint Jacut et Saint Lunaire (Grande Plage/Décollé) (cf carte dans le diagnostic socio eco)</p> <p>associer les usagers via notamment les conseils portuaires (à citer dans case "partenaires")</p> <p>Les mouillages forains devront se faire en dehors des zones d'herbiers situés plus au large.</p> <p>La signalétique en mer est à la charge de l'état, donc les services Phares et balises. Seules les zones de mouillages et bandes des 300 m sont à la charge des collectivités ou des associations. Dans le cas de la signalétique de l'APPB, on se situe sur le domaine public maritime, c'est donc la DDTM qui délivre l'AOT au département pour l'installation des bouées. Pour le site de la Colombière, le département 22 a conventionné avec les Phares et balises pour l'installation technique. Pour installer une signalétique en mer avec un nouveau système plus écologique, il est possible de passer par les Phares et Balises ou bien par un prestataire externe, du moment que les Phares et balises ont été consultés et ont rendu leur autorisation. Le plus simple pour La Colombière est donc de passer d'abord par les Phares et balises, pour qu'il puisse émettre des préconisations techniques et indiquer les systèmes dont la pose pourra être prise en charge directement par les Phares et balises</p> <p>Suggestion de recommander aux usagers d'enlever les mouillages en période hivernale. L'enlèvement de la bouée durant cette période évite le raggage des fonds.</p> <p>Ajouter en référence et en élément de contexte le projet de protection à l'échelle nationale des deux espèces de Zostères. Processus de consultation en cours d'achèvement.</p> <p>Indiquer en biblio/ le lien suivant : https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20230216_projet_-_am_especes_vegetales_marines.pdf</p> <p>Un lien pourrait être fait avec la pose de dispositifs de moindre impact sur les herbiers de zostères ;</p> <p>Ajout Contexte : "La création ou le renouvellement administratif de zone de mouillages situées sur des herbiers nécessite que le projet évite réduise compense l'impact via notamment l'installation de mouillages de moindre impact."</p>
MER1	Mise en place de mouillages de moindre impact sur herbiers de zostères	Philippe Thibaut du service Phares et Balises de Saint-Malo	10/03/2023	
		Planète mer - Tristan DIMEGLIO		
		DREAL - Michel LEDARD	09/03/2023	
		DREAL - Michel LEDARD	09/03/2023	
		CD22 - Olivier LE BIHAN	03/03/2023	
		DDTM22 - Magali LECLERCQ	27/02/2023	
		Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	MER2.2 - Maître d'ouvrage syndicat mixte est conditionné au projet de PNR (préciser qu'il s'agit d'un projet)
		PREMAR		B. supprimer le terme PREMAR C1 . Disposition à mettre en B C4. Remplacer "l'autorité de gestion" par "l' autorité administrative"
		AL LARK - Gael GAUTIER	10/03/23	Étant régulièrement sur zone lors de nos navigations, AL LARK peut également faire de la sensibilisation et de la médiation si besoin auprès des plaisanciers. C'est déjà ce que nous faisons depuis deux ans avec Coeur sur le terrain. Nous rajouter dans les partenaires si besoin.
		CRPM - Nolwenn Hamon	24/02/2023	associer les usagers via les conseils portuaires
MER2	Mise en place d'une zone d'exclusion des mouillages forains sur herbiers de zostères			Préciser les secteurs concernés : réponse : 4 zones de mouillages forains sur herbiers sont identifiées dans l'archipel des Hébihens : Est de La Nellière, Nord-Est de l'île de la Colombière, Est des Hébihens dont la plage de la chapelle au Sud-Est e enfin l'herbier au sud de l'île d'Agot.
		DDTM22 - Magali LECLERCQ	27-févr.	MER2.3 - sur 'la mise en place des bouées est réalisée par la commune' ->Emmanuel Bahier instructeur ZMEL DML22: IL y aura donc un coût pour les bouées de signalisation dont l'entretien est supporté par la commune sans redevance en face
		DREAL - Michel LEDARD	09-mars	s'inspirer du contrat marin adopté sur le site N2000 de Baie de Morlaix (Ile aux dames ?) (contrat passée avec une association locale)
		DREAL - Michel LEDARD	09-mars	Ajouter en référence et en élément de contexte le projet de protection à l'échelle nationale des deux espèces de Zostères. Processus de consultation en cours d'achèvement.
		DREAL - Michel LEDARD	09-mars	Indiquer en biblio/ le lien suivant : https://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20230216_projet_-_am_especes_vegetales_marines.pdf
		CECF - Marie-Laure CAYATTE	15/02/2023	Prévoir un diagnostic en sous action 1. revoir le libellé de l'OO . Ajouter les habitats subtidiaux

MER3	Exclusion spatiale des principaux risques d'impact sur habitats sensibles (pêche à pied, cultures marines, aménagements...)	DDTM22 - Magali LECLERCQ	15/02/2023	MER.3.2 - "cartographie récente des herbiers de zostère et des zones de mouillage forains définies...." -> superposition spatiale de la cartographie récente des habitats/zones fonctionnelles sur le site	Fiche consacrée pour CECF (oiseaux)
		OFB - Sven MELLAZA	17/02/2023	Voir description fiche MER3(ZPF) sur Alfresco Il est compliqué de valider ce type de mesure générique qui ne se base pas sur un diagnostic et sur des besoins qui auraient été identifiés in situ, je trouve qu'on met la réponse avant d'avoir posé le problème. Ce type d'action ne doit pas juste répondre aux attentes du DSF Réponse : Cette mesure ne concerne pas la pêche pro concerné par la Mesure 4. Par ailleurs, le pb est caractérisé au moins pour les herbiers de zostère naine et la pêche à pied . De plus d'autres activités comme le passage de câble ou des travaux sont possibles sur ce secteur. Mais OK pour adapter la fiche. Titre : Modifier le titre. "Limitation" plutôt que "Exclusion spatiale" Ajouter l'enjeu Pré salés Localisation citer les sites concernés : par exemple pêche à pied sur la "Plage des Haas"	
		CRPM - Nolwenn HAMON	24/02/2023	MER3.1 : Changer le titre et adapter le contenu du point C. Reponse : Evoquer plutôt : Identifier les interactions du projet ou de l'activité avec l'habitat sensible. MER32 : Modifier le titre . Par exemple : Concertation et choix des mesures les plus adaptés (plutôt que choix des zones d'exclusions). Le libellé de la phrase évoquera la séquence ERC. et le choix de l'évitement (=zone d'exclusion) en tant que besoin. Revoir les indicateurs de réalisation. reponse : OK pour supprimer les indicateurs qui font référence à la pêche traitée par ailleurs (MER4). Ne conserver que l'indicateur 4 et ajouter un indicateur libellé ainsi : Surface d'habitat marin faisant l'objet d'une interdiction des principales pratiques génératrices d'impact	
		DDTM22 - Magali LECLERCQ	15/02/2023	MER.3.2 - "cartographie récente des herbiers de zostère et des zones de mouillage forains définies...." -> superposition spatiale de la cartographie récente des habitats/zones fonctionnelles sur le site	
		CECF - Marie-Laure CAYATTE	15/02/2023	ajouter les herbiers comme habitats concernés. revoir le libellé de l'OO . Ajouter les habitats subtidiaux	
		OFB - Sven MELLAZA	10/03/2023	Intégration des enjeux oiseaux au vu de la ZPF validée en fond de Baie de St-Brieuc - ajouter les oiseaux marins dans la rubrique espèces concernées - Modifier l'illustration et les objectifs opérationnels concernées (par exemple ajout limitation dérangement des espèces) - et compléter les indicateurs de réalisation en évoquant la création de ZPF oiseaux marins. cf mail17/02 : Le fonds vert cible notamment comme actions prioritaires :Les études et la concertation préalables à la création de nouvelles aires protégées ou l'extension d'aires protégées, à la création et la reconnaissance de zones de protection forte ;	
MER4	Accompagner les mesures issues de l'Analyse Risque Pêche	DDTM22 - Magali LECLERCQ	27/02/2023	une question sera de savoir qui décide de la mise en place de ces mesures d'exclusion. s'agissant des secteurs faisant l'objet d'une activité économique, il faudra que l'exclusion pure et simple soit vraiment nécessaire. s'il est montré qu'il y a compatibilité entre l'activité et la conservation des habitats, on n'aura pas nécessairement à aller jusqu'à l'exclusion stricte.	Fiche consacrée pour CECF (oiseaux)
		CRPM - Nolwenn HAMON	24/02/2023	changer la photo (la senne n'est pas une activité locale)--> choisir plutôt drague Secteur concerné : évoquer également les estrans Contexte : Evoquer l'ARP Espèce et rappeler la méthodologie nationale et les guides techniques (cités en annexe) Identifier la mesure MER8 : Réduction des risques de captures accidentelles d'oiseaux et de mammifères marins. rappel de la méthode : ajouter travaux Cartham et ceux des BE (en plus IFREMER) Citer les opérateurs N2000 L'adoption des mesures : ajouter : arrêté du préfet ou Supprimer le schéma et reprendre un schéma plus actuel de la méthode nationale MER4.1 ajouter "et autres mesures d'accompagnement (ex : sensibilisation)	
		PREMAR		Supprimer la mention PREMAR	

		CRPM - Nolwenn HAMON	24/02/2023	<p>Ajouter : (en cas de mesure spatiale) après périmètre de protection supprimer la référence à la certification MSC.</p> <p>Ajouter une sous action Mer4.4 : Favoriser l'expérimentation de techniques de pêche alternative (ex : plongée, casiers photo attractif, dragues plus légères)</p> <p>Ajouter les CDPM et CRPM pour toutes les actions</p> <p>Supprimer le dernier indicateur</p> <p>Référence : citer le programme HARPEGE 3 (feamp 2020-2023)</p>
MER5	Sensibilisation espèces marines non indigènes	Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	<p>MER5.3 rajouter "s" à exotique</p> <p>Au total, 483 espèces non indigènes ont été recensées lors de la dernière mise à jour officielle de la liste nationale (Massé & Guérin 20183). A partir de cette liste, une première sélection de 69 espèces à caractère invasif, introduites, ou susceptibles de l'être, sur les façades maritimes de France Métropolitaine (Annexe I) a été réalisée sur la base d'une analyse de la littérature. Certaines seraient particulièrement à risque pour les écosystèmes et nécessitent une vigilance particulière, notamment : Pterois miles, Rugulopteryx okamurae, Rapana venosa, Mnemiopsis leidyi, Crepidula fornicata et Arcuatula senhousia. mais aussi Callinectes sapidus, Brachidontes pharaonis, Didemnum vexillum et Hemigrapsus sanguineus. Les plongeurs contribuant au réseau ALIEN sont mobilisés pour contribuer à la surveillance de l'apparition de ces nouvelles espèces qui appartiennent à des groupes très différents : cnidaire, mollusque, arthropode, ctenophore,</p>
		Planète mer - Tristan DIMEGLIO	09/03/2023	<p>Citer en référence l'étude suivante : Proposition d'espèces non indigènes pour les façades maritimes du territoire métropolitain à soumettre à réglementation https://archimer.ifremer.fr/doc/00666/77809/</p> <p>Pisanu B, Massé C, Thévenot J, Bachelet G, Bierne N, Curd A, Guérin L, Gouillieux B, Labrune C, de Montaudouin X, Nowaczyk A, Pezy JP, Raybaud V, Viard F, Vincent D, Souquière A. 2020. Proposition d'espèces non indigènes pour les façades maritimes du territoire métropolitain à soumettre à réglementation. Note technique, non publiée. UMS Patrimoine Naturel, 18p.</p> <p>http://especes-exotiques-envahissantes.fr/creation-dun-reseau-alien-grand-ouest/ https://cromis.ffesm.fr/sso-login Faire référence à la liste des concessions cultures algales.</p>
		CRPM - Nolwenn HAMON	24/02/2023	<p>Citer les espèces concernées sur le site</p> <p>MER3 : supprimer la mention à la charte N2000. Ajouter le dispositif ALIEN</p> <p>Associer également les plaisanciers et pratiquants de sports nautiques</p> <p>Supprimer la mention à AREVAL (association dissoute)</p>
		CECF - Marie-Laure CAYATTE	15/02/2023	<p>contextualiser en citant des exemples d'espèces non indigènes problématiques (baliste, crepidule, sargasse...)</p>
		Michel LEDARD	09/03/2023	<p>citer en biblio : https://bretagne-environnement.fr/bilan-chiffre-especes-exotiques-envahissantes-bretagne-datavisualisation ainsi que l'avis du CSRPN concernant les algues : https://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2013_10_Avis_algoculture_valide_cle619b12.pdf</p>
MER6	Limitation des impacts sur les mammifères marins liés aux bruits impulsifs	Océanopolis - Sami HASSANI	08/03/2023	<p>MER 6 et MER 7, au sujet des partenaires potentiels, dans tous les cas les associations locales comme Al Lark pourraient y figurer, voire aussi OCEANOPOLIS et GECC. Ceci en fonction des besoins</p>
		AL LARK - Gael GAUTIER	10/03/23	<p>AL LARK peut fournir les observateurs aguerris nécessaires aux mesures de protection des mammifères marins lors des différentes activités émettrices de bruits impulsifs. N'hésite pas également à nous rajouter dans les partenaires.</p>
		Océanopolis - Sami HASSANI	08/03/2023	<p>Préciser les MM concernés sinon indiquer toutes les espèces.</p>
MER7	Sensibilisation et valorisation des bonnes pratiques d'observation des mammifères marins	CECF - Marie-Laure CAYATTE	15/02/2023	<p>Citer le doc de sensibilisation pour les usagers de plaisance et activités nautiques édité par Cœur EMERAUDE. Ajouter Cœur emeraude comme partenaire potentiel en plus des gestionnaires d'espaces protégés.</p>
		AL LARK - Gael GAUTIER	10/03/23	<p>Rien à ajouter, Al lark est déjà notée dans les partenaires. J'en profite juste pour renouveler notre motivation et envie à poursuivre la démarche.</p>
		Gael Gautier Al lark/Sami Hassani Oceanopolis	06/03/23	<p>Supprimer la sous action n°3 de cette fiche. La marque HQWW n'est pas pertinente sur le territoire Nord Bretagne</p>
		CD22 - Olivier LE BIHAN	03/03/23	<p>la fiche MER7 pourrait évoluer pour intégrer les oiseaux, notamment de la sensibilisation par rapport aux Sternes. Bretagne Vivante est d'ailleurs spécifiquement basée là-dessus, avec des déplacements en bateaux sur l'île.</p>

fiche spécifique au MM. Prise en compte du

commentaire
fiche TER 13
Adaptation de
la
fréquentation
sur les zones
importantes
pour
l'avifaune

	Océanopolis - Sami HASSANI	08/03/2023	Préciser les MM concernés sinon indiquer toutes les espèces.
MER8	Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	Changer oiseaux marins en 'oiseaux' = adéquation photo et texte
	CECF - Marie-Laure CAYATTE	15/02/2023	ajouter oiseaux marins dans le titre Préciser les MM concernés sinon indiquer toutes les espèces.
	Océanopolis - Sami HASSANI	08/03/2023	MER 8.1 remplacer réseau ASCOBANS par accord ASCOBANS (CMS) et voici le lien sur les travaux du groupe de travail commun ASCOBANS-ACCOBAMS sur les captures accidentelles : https://www.ascobans.org/en/working_group/bycatch Reformuler le titre : réduction si nécessaire (après évaluation). Cf. commentaires formulés lors des précédents GTs Ou à reformuler comme la fiche ARP habitats : accompagner les mesures issues de l'ARP espèces ? Reponse : L'activité plaisancière est également concernée et des captures accidentelles sont avérées. Titre reformulée ainsi ; Réduction des risques de captures accidentelle Supprimer "chalut pélagique en paire" non actifs dans le site N2000 contexte : Evoquer l'obligation de caméras embarquées MER8.1 : Ne pas conserver la dernière phrase évoquant CETAMBICION pour cette action de collecte de données disponibles localement; MER8.2 : Préciser les 2 grandes étapes de la méthode nationale : Analyse par façade, puis déclinée localement selon les secteurs/espèces/métiers à risques ? MER8.4 : citer le programme CASPER. Préciser techniques après le termes dispositifs Partenaires : Ajoouter AGLIA (CARI3P) et CDPMEM
	CRPM - Nolwenn HAMON	24/02/2023	possibilité d'engagement dans une campagne éventuelle de promotion des bonnes pratiques de pêche au regard des captures accidentelles pour épauler les services de l'État si besoin
	AL LARK - Gael GAUTIER	10/03/23	
	Océanopolis - Sami HASSANI	08/03/2023	En MER 8.4 je remplacerais « techniques de relache » par techniques de remise à l'eau » Partenaire : ajouter associations locales (ex : AL LARK, GECC)
MER9	Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	Evoquer la Daurade royale et araignées de mer (au vu de l'actu)
	FAUR - Jean René PRUAL	23/02/2023	Lutte contre les prédateurs dans les parcs conchylicoles évoquer les actions locales et les appels à projet Régionaux et dans le cadre du FEAMP A. ajouter la phrase suivante : "Par ailleurs, d'autres prédateurs (daurade, araignées), autres que les oiseaux, contribuent également à la déprédation, parfois très fortement. Les conchyliculteurs sont donc à la recherche de solutions techniques permettant de faire face à l'ensemble des prédateurs sachant qu'une solution technique unique n'existe pas"
	OFB - Olivier ABELLARD	09/03/2023	+ L'action vise à trouver des solutions d'accompagnement des activités conchylicoles ne remettant pas en cause l'état de conservation des espèces ayant justifiées la désignation des sites concernés et les déployer tout en suscitant l'adhésion des acteurs. Effectuer une relecture, de nombreuses fautes : poison au lieu de poisson, pluriel/singulier... Il n'est pas fait question de la possibilité d'avoir une zone d'épandage pour éloigner les goélands d'un côté, on interdit le déversement des moules, et de l'autre, on interdit que les professionnels protègent leur production.
	DDTM35 - Sandrine MARY	26/02/2023	En Ille-et-Vilaine, il n'existe pas à ma connaissance d'autorisation de tir légal, mais les professionnels mytilicoles pourraient y arriver si la prédation se renforce avec l'interdiction d'épandage des moules non commercialisables. Les solutions proposées dans les Côtes d'Armor, comme les écarteurs, ne sont pas forcément adaptables à la Baie du Mont-Saint-Michel, pour des raisons d'expositions et de coût.
	CECF - Marie-Laure CAYATTE	15/02/2023	tire (ajout d'un S). évoquer également la déprédation par les araignées et les dorades. La partie mise en oeuvre des sous actions répète le contenu des sous actions. ♦ synthétiser ces éléments directement dans le descriptif des sous actions. Préciser que le maitre d'ouvrage est l'OFB.
	DDTM22 - Magali LECLERCQ	08/02/2023	Dans indicateurs de réalisation ajouter "efficaces" après techniques alternatives Ajouter la référence à l'étude conduite par le CRC BN

le garder pour
nous mais ne
pas le mettre
dans ce
tableau qui
servira de CR

		RNN Saint-Brieuc - Alain PONSERO / Morgane O.	26/01/23	Ouvrir la liste des espèces d'IC concernées à d'autres car cela pourrait évoluer, dans MER 9,1 il n'est pas fait mention de la méthodologie d'évaluation de la prédation, MER 9,4 ne pas limiter mais tendre vers l'abandon de l'effarouchement à mettre également dans la réglementation	
MER11	Lutte contre la pêche illégale d amphihalins	CRPM - Nolwenn HAMON	24/02/2023	quel diagnostic sur le territoire? Quels secteurs concernés ? Ajouter "pour évaluer le phénomène" en MER11.2 Reponse : Evoquer les pêches illicites de civelles en estuaire de l'Arguenon. Evoquer l'estuaire du Gouessant pour le site BSBE MER11.2 : compléter le titre avec "pour évaluer le phénomène et adapter les contrôles"	
MER12	Restauration continuité écologique - appui technique	SAGE Rance Fremur - Gael KERVAREC	13/02/2023	rajouter le SAGE comme partenaire potentiels des 3 sous actions	
MER13	Partage de la connaissances sur les poissons amphihalins		24/02/2023		
		RNN Saint-Brieuc - Alain PONSERO CRPM - Nolwenn HAMON	26/01/23	Dans MER 14,3 ajouter évaluation de l'état de conservation des zones fonctionnelles contexte : ajouter la mention du circalittoral, mal connu sur Erquy-Fréhel ?	
		CD22 - Olivier LE BIHAN	03/03/23	Il serait important de faire des études sur la localisation des zones de pêche des Sternes. Lien avec le CRESCO de Dinard.	
MER14	Connaissance du milieu marin	FAUR - Jean René PRUAL	23/02/2023	Il me semble important de rechercher l'historique des pratiques et constatations des riverains anciens et nouveaux, avant de lancer des études non nourries de ces informations.	
		FAUR - Jean René PRUAL	23/02/2023	Utiliser les données locales sur le niveau des marées.	Remarque reprise pour la fiche TM10 Adaptation aux effets du réchauffement climatique
		CBNB - Loïc DELASSUS	26/01/2023	Indicateurs de réalisation "collision" et "cartographies de présence" : préciser que ça concerne la Loutre	
		Dinan agglo ABI - Sophie DUBOIS & François LANG	07/12/2022	"faune et flore" dans le titre devient "espèces faunistiques et floristiques"	
		CCCE - Manon BELEC	01/12/2022	Rajouter : faire un lien avec les communautés de communes avant chaque inventaire pour éviter les doublons dans les commandes Rajouter les communautés de communes dans les partenaires	
TER1	Acquisition et actualisation des connaissances sur les habitats naturels, les espèces floristiques et faunistiques terrestres	Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	Donner un pas de temps pour les suivis	Un pas de temps assez large sera choisi, mais rien n'est indiqué dans la fiche pour pouvoir s'adapter au fil des années il y a déjà le terme "associations"
		Mairie Saint-Jacut - Jean-Luc PITHOIS	GT 09/02/23	Ajouter Saint-Jacut Environnement dans les partenaires	
		FDC22 - Marine JOLIBERT / ACGE22 - Pascal LECHEQUER	GT 09/02/23	TER1.3 - partenaires : les chasseurs peuvent faire remonter des données selon les périodes	
TER2	Amélioration des connaissances sur les continuités écologiques pour les espèces d'intérêt communautaire	CBNB - Loïc DELASSUS	26/01/2023	Préciser espèces animales dans le titre, les végétales ne sont pas concernées	
		Dinan agglo ABI - Sophie DUBOIS & François LANG	07/12/2022	Changer "TVB" par "continuités écologiques" dans le titre A mettre comme actions : identifier les structures clés pour les fonctionnalités écologiques des espèces d'intérêt communautaire et les manquements aux continuités + mise en place d'actions pour limiter ces pressions	
		CCCE - Manon BELEC	01/12/2022	Dans la partie "secteur concerné" : rajouter "périphérie terrestre"	

		Mairie Saint-Jacut - Jean-Luc PITHOIS	GT 09/02/23	Rajouter "faire un lien avec l'ABI de la CCCE", ne pas commander 2 fois la même chose TER2.1 - partenaires : soit enlever le PNR, soit le mettre sur toutes les fiches concernées	Remplacé par "collectivités"
		DDTM 35 - Sébastien JIGOREL	GT 09/02/23	Rajouter les Conseils départementaux (le 35 a notamment réalisé une étude des sous-trames)	
		FDC22 - Marine JOLIBERT	GT 09/02/23	TER2.2 - partenaires : rajouter la FDC22 (en rapport aux plans de gestion durable des haies par exemple)	
TER3	Maintien de l'ouverture des habitats terrestres d'intérêt communautaire	CBNB - Loïc DELASSUS	26/01/2023	TER3.1 (stratégie agropstorale) : plutôt dans la fiche TER4 ? TER3.3 (atterrissement) : remplacer "les travaux seront réalisés en dehors de telle période" par "ils seront faits de manière à minimiser le dérangement des espèces animales"	Transfert effectué dans la fiche TER4
		CCCE - Manon BELEC	GT 09/02/23	Réaliser des calendriers des bonnes périodes pour les travaux d'entretien. La CCCE pourra alors servir de relais.	
		ACECA - Jackie BRUNET	GT 09/02/23	TER3.2 - partenaires : rajouter l'ACECA. Les chevaux pâturent, et notamment dans les zones en pente, difficiles d'accès.	
TER4	Maintien et développement d'une agriculture favorable aux habitats et espèces d'intérêt communautaire	DDTM 35 - Sébastien JIGOREL	GT 09/02/23	TER4.2 : faire un bilan des PPP (produits phyto-pharmaceutiques) en amont	
		FDC22 - Marine JOLIBERT	GT 09/02/23	TER4.2 - partenaires : rajouter la FDC22 (en rapport aux plans de gestion durable des haies par exemple)	
TER5	Maintien et/ou restauration d'une gestion favorable aux habitats boisés et espèces associées	CBNB - Loïc DELASSUS	26/01/2023	TER5.1 (non-intervention) : faire référence à TER8 en disant qu'une intervention peut être nécessaire dans les boisements de résineux Rajouter un/plusieurs indicateur(s) par rapport à la non-intervention notamment	
		Dinan agglo ABI - Sophie DUBOIS & François LANG	07/12/2022	Rajouter un quelque chose comme "en fonction de la réflexion issue de la fiche-mesure sur le changement climatique, des actions pourront en découler"	
		Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	Laisser la porte ouverte à des interventions bien cadrées (événements météo, vieillissement des peuplements, ...) ; pas de restrictions supplémentaires	
		CCCE - Manon BELEC	01/12/2022	TER5.3 : CCCE en partenaires, avec le bois mort intégré dans le futur plan d'actions notamment.	
TER6	Maintien et/ou restauration de conditions d'accueil favorables aux populations de Chiroptères	GMB - Thomas DUBOS	30/01/2023	Rajouter des actions de mise en place d'espaces de naturalité dans les friches spontanées et boisements de feuillus (îlots de sénescence, ...) en complément de la conservation des arbres à cavités un a un.	Le lien est fait avec la sous-action TER5.3 Action pollution lumineuse déplacée dans TER2. Collectivités indiquées comme partenaires.
		CCCE - Manon BELEC	GT 09/02/23	TER6.5 : rajouter les communautés de communes en partenaires, avec des actions notamment sur les zones d'activité.	
TER7	Maintien et/ou restauration de conditions d'accueil favorables aux populations de Loutre d'Europe	CCCE - Manon BELEC	GT 09/02/23	TER7.2 : rajouter la CCCE dans les partenaires	
TER8	Limitation du développement des espèces invasives & allochtones	CBNB - Loïc DELASSUS	26/01/2023	TER8.3 (contrôle des allochtones) : faire le lien avec TER5	
		Dinan agglo ABI - Sophie DUBOIS & François LANG	07/12/2022	Après "sensibilisation des collectivités [...] pour limiter les foyers de propagation", rajouter "sensibilisation sur les campagnes d'éradication"	
		CCCE - Manon BELEC	01/12/2022	Rajouter les communautés de communes et Coeur Emeraude dans les partenaires	
		Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	Inscrire que les relations entre les chasseurs et non-chasseurs doivent être apaisées et sereines pour que les actions de lutte par piégeage des espèces animales invasives, qui ne peuvent se faire qu'avec les chasseurs-piégeurs, soient efficaces	
		Jean René Prual	23/02/2023	Citer les espèces invasives déjà en place, plantes ou animaux en accolant au nom scientifique le nom connu par les locaux.	
		DDTM 35 - Sébastien JIGOREL	GT 09/02/23	TER8.1 : rajouter Bretagne Vivante dans les partenaires, ils réalisent beaucoup d'actions de lutte contre le Baccharis notamment	
		FDC22 - Marine JOLIBERT	GT 09/02/23	TER8.2 : ce sont les chasseurs-piégeurs qui s'occupent du piégeage (avec un bilan annuel), et non les chargés de mission de la FDC. Les FDC ont un listing de ces chasseurs-piégeurs.	

TER9	Mise en place d'un observatoire simplifié des fréquentations				
TER10	Maîtrise et organisation de la fréquentation humaine	CCCE - Manon BELEC	01/12/2022	Rajouter les paysagistes-conseil dans les partenaires de TER10.1	Indiqué dans la fiche CS1
		ACECA - Jackie BRUNET	GT 09/02/23	Attention au choix des matériaux pour les barrières, ganivelles et autres TER10.2 : rajouter ACECA : le passage des chevaux peut être utile pour l'entretien des zones pentues où les engins ne peuvent aller.	
TER11	Solution contre la prédation des oiseaux et des œufs	FDC22 - Marine JOLIBERT	GT 09/02/23	TER11.2 : rajouter la FDC22 (et 35) en partenaire, en tant qu'appui technique car ils ont des retours d'expérience sur la gestion de la prédation (notamment par le vison d'Amérique sur les 7 îles)	
		CD22 - Olivier LE BIHAN	03/03/2023	Sur la Colombière : veille sur la présence de rats surmulots en amont de la période de nidification, avec 2 VSC de Bretagne Vivante. Pose de quelques pièges si besoin.	
TER12	Limitation du dérangement par les animaux domestiques	ACGE22 - Pascal LECHEQUER	GT 09/02/23	En-dessous des panneaux qui interdisent les chiens sur les plages, bien indiquer les plages qui sont autorisées dans le coin	
		ACECA - Jackie BRUNET	GT 09/02/23	Rajouter l'ACECA dans les partenaires (ils ont une expérience de plus de 10 ans sur la RNN de Saint-Brieuc)	
TER13	Adaptation de la fréquentation sur les zones importantes pour l'avifaune	Dinan agglo - François LANG	08/02/2023	Informers les "poseurs de panneaux" qu'en site classé, l'affichage est réglementé et si le PNR voit le jour, il faudra intégrer des préconisations/réglementations supplémentaires ainsi qu'une potentielle charte graphique	
		FAUR - Jean René PRUAL	GT 09/02/23	Fermeture de certains sentiers selon les périodes (ex. de la Rade de Brest : ils ferment les sentiers et rajoutent des observatoires à oiseaux pour le côté pédagogie/sensibilisation)	